

Les frais de déplacement sont calculés selon la distance routière entre Toulon et le lieu d'intervention.
Ils sont facturés par déplacement effectué et s'ajoutent au tarif horaire de la prestation.

BARÈME

DISTANCE ALLER DEPUIS TOULON	FORFAIT ALLER-RETOUR
0 à moins de 20 km	Gratuit
20 à moins de 30 km	25 €
30 à moins de 40 km	40 €
40 à 50 km	50 €
50 à 60 km	60 €
60 à 70 km	70 €
Plus de 70 km	Sur devis

MODALITÉS

- Le forfait indiqué couvre le trajet aller-retour et s'applique à chaque déplacement effectué.
- Le montant retenu figure systématiquement sur le devis, sur une ligne distincte du tarif horaire.
- Au-delà de 70 km, le forfait est établi au cas par cas et communiqué avant l'intervention.

Un déplacement particulier à prévoir ?

Un devis personnalisé est établi sur demande pour toute intervention au-delà de 70 km ou pour un cycle de séances.

contact@cecilebosquet.fr • 06 72 68 16 48 • cecilebosquet.fr